

## 9- L'orthographe à l'école élémentaire

### 1) Les programmes

Domaine « **étude de la langue** » (avec la grammaire et le lexique). Principes énoncés : approche fondée sur l'observation et la manipulation, activités spécifiques permettant d'en comprendre le fonctionnement, mise en relation avec la lecture et l'écriture.

Les programmes disent clairement que l'enseignement de l'orthographe a pour références les **rectifications orthographiques** publiées au Journal officiel de la République française, le 6 décembre **1990**. Il faut s'y reporter et s'y conformer ! Les programmes les respectent eux-mêmes (ex : maitre, écrit sans accent).

Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit : cet apprentissage commence au cycle 2, en lien avec la lecture. Les élèves établissent peu à peu les correspondances entre graphèmes et phonèmes, discernent la valeur sonore de certaines lettres ou la modification de certains graphèmes suivant l'environnement (an/am, en/em, on/om, in/im). Au cycle 3, les élèves consolident les acquis et doivent connaître « l'ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés » et maîtriser les variations des marques morphologiques à l'oral comme à l'écrit (noms, déterminants, adjectifs, pronoms, verbes). Les mots les plus fréquents sont privilégiés.

#### Principes didactiques :

- Le cycle 2 construit une première structuration des connaissances sur la langue.
- Le cycle 3 marque une entrée dans une étude de la langue explicite, réflexive qui est mise au service des activités de compréhension de textes et d'écriture.
- Pour les deux cycles, l'accent est mis sur :
  - o Les **régularités** du système de la langue (orthographe lexicale et grammaticale). Ex : activités de classement pour arriver à l'élaboration de règles.
  - o Les **activités d'observation et de réflexion organisée** sur le fonctionnement de la langue. Ex : les élèves raisonnent sur des problèmes orthographiques, en débattant et en justifiant leurs propositions (cycle 2). Au cycle 3, toutes les activités de langue sollicitent la comparaison, la manipulation et les justifications, surtout pour clarifier le rôle des graphèmes dans l'orthographe lexicale et grammaticale, et pour prendre conscience des phénomènes d'homophonie et les comprendre.
  - o La **mémorisation**. Cycle 2 « mémoriser et se remémorer l'orthographe de mots fréquents et de mots irréguliers dont le sens est connu » (acquis doivent être stabilisés dans le temps : exercices, entraînements, dictée, rituels, pour intégrer les règles et leur application).

Les enjeux sociaux de la maîtrise de l'orthographe sont importants. De plus, une bonne orthographe est souvent considérée comme un signe fort du niveau de l'élève.

### 2) Une acquisition lente et difficile

La compétence orthographique se construit en élémentaire mais aussi dans le second degré. Elle est rarement acquise totalement, même par l'adulte. Les difficultés sont liées à trois points.

a) Le degré de conceptualisation

Plusieurs stades successifs :

- La **phase logographique** : l'élève ne considère que les aspects extérieurs des termes. Il reconnaît globalement un mot, comme il le fait avec le logo d'une marque, sans aucun recours à la phonologie, ni à l'ordre des lettres. Ex : ppa peut être lu papa.
- La **phase alphabétique** : mise en place des règles concernant les correspondances graphophonologiques ayant fait l'objet d'un apprentissage explicite (au CP). L'élève peut assembler, combiner des lettres et des syllabes, ce qui lui permet de déchiffrer en lecture et d'écrire des mots inconnus et réguliers (ex : salade, nature).
- La **phase proprement orthographique** : le recours à la médiation phonologique n'est plus exclusif. L'élève stocke directement en mémoire des mots, avec leur forme orthographique spécifique (*femme, pomme, ils ont, jamais ...*), sans passer par le décodage. Il met en place des automatismes.

Les catégories d'erreurs changent entre le CE1 et le CM1, avec une prise en compte progressive de l'orthographe grammaticale.

b) La complexité de la langue

L'orthographe française est dite « **opaque** » au niveau phonographique. Le domaine **phonographique** renvoie aux graphèmes qui transcrivent les phonèmes. En effet, il n'y a pas **une stricte correspondance** entre les uns et les autres, un son peut s'écrire de plusieurs façons. Ex : [s] peut s'écrire s, ss, t, sc, x etc, et la lettre s peut renvoyer aux phonèmes [s] ou [z] ou être muette.

L'orthographe n'est pas exclusivement phonographique puisque les **morphogrammes** apportent d'autres informations d'ordre grammatical ou lexical mais ils sont muets (sauf si liaison). Donc, on n'écrit pas seulement ce que l'on entend (ex : les touristes<sub>s</sub>).

Les **mots sont variables et co-varient** suivant le système de relations dans lequel ils sont placés (ex : *la chèvre blanche, les animaux blancs*).

De plus, la langue française possède de nombreux **homophones grammaticaux** (a/à, et/est, son/sont etc) et **lexicaux** (tente/tante, date/datte etc.).

c) La complexité de son apprentissage et de sa mise en œuvre

L'orthographe ne s'exerce pas seulement dans des activités dédiées à sa maîtrise (dictées, exercices etc) mais aussi dans des **situations complexes**, notamment la **production d'écrit** qui mobilise aussi d'autres compétences. L'élève a trop de tâches à gérer et ne peut plus gérer l'orthographe qui demande un coût attentionnel trop élevé (la surcharge l'empêche de récupérer en mémoire des formes connues). Le transfert des savoirs orthographiques à des situations d'écrit complexes dépend surtout du niveau d'automatisme (rarement atteint en primaire).

3) Des principes généraux pour structurer l'enseignement

L'orthographe n'est pas acquise de manière intuitive alors elle nécessite l'aide de l'enseignant. Sa maîtrise exige un **enseignement explicite, structuré, programmé et progressif**.

Quelques principes généraux pour assurer l'efficacité de cet enseignement :

**a) Insister sur les cohérences et les régularités de la langue**

Cela permet d'organiser solidement le savoir orthographique. L'orthographe peut être présentée comme un ensemble structuré. On peut s'appuyer sur l'étude des familles de mots pour inscrire un terme dans une logique orthographique (ex : mots de la famille de « terre » prennent deux « r » -> terrain, territoire, souterrain etc).

**b) Etablir une progression raisonnée**

Elle aide à hiérarchiser les apprentissages qui ne doivent pas excéder les capacités des élèves. A partir du CE1, on commence **l'étude systématique des correspondances graphies-phonies** en débutant par les graphèmes les plus courants jusqu'aux plus rares (inutile d'insister sur la graphie *sc* pour transcrire le son [s] car peu de mots concernés).

Liste des mots par nature et par fréquence

adj.	3125	propre
adj.	3054	politique
adj.	3013	possible
adj.	2948	immense
adj.	2929	public
adj.	2914	pareil
adj.	2906	bleu
adj.	2851	fort
adj.	2717	entier
adj.	2704	simple
adj.	2654	nécessaire
adj.	2570	mauvais
adj.	2510	social
adj.	2416	important
adj.	2380	certain
adj.	2307	triste
adj.	2301	joli
adj.	2254	différent
adj.	2218	terrible
adj.	2165	fou
adj.	2158	léger
adj.	2147	libre
adj.	2118	pur
adj.	2081	vert
adj.	2077	moindre
adj.	2048	riche
adj.	2046	étrange

Pour un apprentissage progressif et rationnel de l'orthographe lexicale, on peut s'appuyer sur les **tables de fréquence et d'acquisition** (cf eduscol ou N. Catach) qui permettent de respecter les exigences de chaque niveau de classe.

Il y a une progression vers les chaînes d'accord de plus en plus complexes. La chaîne d'accord au cycle 2 se limite aux cas simples (sujet placé avant le verbe et proche de lui, sujet composé d'un GN comportant au plus un adjectif).

Cette progression s'appuie sur des activités fréquentes et régulières, et même ritualisées.

Au cycle 2, des séances courtes et fréquentes sont à privilégier.

**c) Donner la priorité à des notions-clés**

Elles traversent les cycles 2 et 3, et sont travaillées régulièrement. Elles supposent des activités spécifiques et répétitives pour que les procédures soient automatisées. Ex : accord en genre et en nombre.

**d) Articuler l'orthographe avec les autres domaines du français**

Il y a une nécessaire circulation des savoirs entre toutes les activités linguistiques, aussi bien avec la grammaire que le vocabulaire.

Les programmes relient l'étude de la langue à la **lecture**, et spécifiquement aux problèmes liés à la compréhension. Des textes lus peuvent, par des rencontres réitérées de mots, consolider l'orthographe des élèves.

Le lien avec **l'écriture** est aussi évident : savoir orthographier ne consiste à faire une dictée avec un minimum de fautes, mais c'est aussi avoir la capacité, dans des situations où l'orthographe n'est plus prioritaire, de retrouver en mémoire les formes conformes à la norme. Les activités d'orthographe trouvent leur justification et leur finalité dans les activités d'écriture.

#### 4) Démarches, dispositifs et activités

##### a) Tenir compte des représentations des élèves sur la langue

Leurs hypothèses erronées sont souvent centrées sur le sens (ex : je mets un s à *famille* car il y a plusieurs personnes) et non sur le code. Il faut donc créer des dispositifs permettant aux élèves de **verbaliser et d'explicitement** leurs conceptions en groupes et **co-construire** leurs savoirs :

- La **phrase du jour** : une phrase est dictée à toute la classe, l'enseignant écrit au tableau toutes les propositions faites par les élèves qui doivent ensuite argumenter pour éliminer ou retenir telle graphie. Quand tous les élèves sont d'accord, les graphies erronées sont effacées et les savoirs sont stabilisés par un écrit validé par tous. Cela peut se faire en rituel, pendant une période donnée.
- Certaines formes de **dictées** comme les **ateliers de négociation graphique** (= dictée négociée) : deux ou trois élèves reviennent sur leur propre dictée et discutent toutes les formes qu'ils ont choisies avant de produire un texte commun qui sera corrigé et évalué par l'enseignant.
- **Activités d'écriture intégrant la composante orthographique**. Ex : textes fendus (= textes balafrés) verticalement doivent être reconstitués en binôme. Les élèves doivent imaginer la partie manquante en fonction des indices linguistiques. C'est une variante du texte à trous, qui lui aussi peut prendre diverses formes : cacher ou effacer des mots, des syllabes, des graphèmes, etc.
- **Les entretiens métagraphiques** : menés avec un élève pendant ou juste après une production. Ils permettent d'explicitement sa démarche, sa réflexion, de justifier ses décisions, d'exprimer ses doutes. La perspective n'est pas celle de l'évaluation mais de la **réflexion** sur les formes produites, le retour sur soi et l'implication dans ses propres apprentissages.

Au cycle 2, les dictées doivent être courtes, régulières et suivies d'un examen collectif des problèmes d'orthographe.

##### b) Privilégier les observations et les manipulations

Cela permet une approche raisonnée et réflexive de la langue, et une démarche active et personnelle. On retrouve cette démarche au niveau :

- D'une **séance qui peut démarrer sur des observations**. Ex : observer les mots avec le son [s] dans un texte pour en venir à la règle, puis automatisation par des exercices.
- Des **exercices proposés en phase de découverte ou en automatisation** avec commutation de phonèmes (*table/fable ; mare/gare*), explorations de familles et décomposition de mots, phrases puzzles, passage du singulier au pluriel etc.

Les programmes insistent sur les opérations d'observation, de manipulation, de classement, de tris (pour les deux cycles).

##### c) Explicitement les procédures productives et les faire travailler aux élèves

Avec :

- La **morphologie dérivationnelle** qui permet de faire sonner les lettres muettes (*chant : chanter, chanteur / froid : froideur*). Il y a des exceptions, mais les affixes aident à la mémorisation.
- Les **lois de position** (savoir si on met un s ou deux, si on écrit am- ou an-).

- **L'analogie** : pour écrire des mots que l'on connaît mal, on les met en relation avec des mots connus (ex : cadeau comme bateau). (Surtout utilisé en CP).

d) Eviter les sources de confusion dans le traitement des homonymes

Exemple : éviter de traiter « et » et « est » en même temps dans les petites classes car ils ont un fonctionnement linguistique totalement différent. -> **Dissocier l'étude des homonymes**. Certains didacticiens conseillent de travailler « et » avec « ou », et « est » avec « était ».

e) Automatiser les connaissances et les savoir-faire

Une fois le savoir découvert, il faut le stabiliser pour le rendre disponible et mobilisable. Les exercices seuls pour s'entraîner et vérifier la connaissance d'une règle sont importants mais pas suffisants pour assurer le transfert à des tâches plus complexes. La multiplicité des expositions aux mots et aux règles, les exercices, les procédures de mémorisation avec des stratégies personnelles et les situations d'écriture ancrent les apprentissages, les rendent solides.

f) Créer des outils

- ➔ Répertoires, tableaux récapitulatifs avec les différentes graphies, règles, liste de mots avec un principe orthographique, fiches avec les affixes etc.

Les **fiches « analogiques »** sont intéressantes (conseillées par programmes) : collecte de mots, de groupes de mots ou de phrases, en fonction d'analogies -> fiches de référence constituées d'exemples trouvés collectivement au cours des activités de langue, et qui permettent de pouvoir orthographier, par analogie, des formes du même type.

Ex : construction de l'infinitif généré par des prépositions :

- Elle a fini de manger.
- Elle a commencé à manger.
- J'ai envie de m'en aller.
- Il est sorti sans fermer la porte.

Dans ces outils, il y a aussi les **codages** utilisés en classe pour matérialiser certains éléments comme les accords (ex : bulles, flèches etc).

5) L'évaluation

Le statut de l'erreur a changé (d'ailleurs on utilise le terme « **erreur** » et plus « faute » : moins dramatique et moins culpabilisant).

**Certaines erreurs sont productives** (ex : mettre un t à *loint\** pour le lier à *lointain*) et montrent que l'élève a compris des cohérences de la langue. Elles renseignent sur l'hypothèse qu'il a fait sur la langue (généralement fondée sur le sens et pas sur le code).

Les élèves peuvent participer à l'évaluation quand on les entraîne à **classer eux-mêmes leurs erreurs** et à établir une **typologie**. Ce classement critérié leur permet de mieux repérer les problèmes et de voir comment y remédier. Ainsi, les élèves jouent un rôle actif dans leur apprentissage.

@maitresse.jero

L'évaluation peut se faire par des exercices ciblés sur la notion travaillée, par une dictée. Attention à la dictée doit être adaptée aux notions travaillées et au niveau de la classe (pour pas mettre que des 0 !). On peut aussi faire des dictées à trous, à choix multiples, dictée négociée, dictées copiées, dictées préparées.